Conférence internationale du travail. Dix-septième session. Genève, 1933. Raporturi. Genève, 1933. Bureau international du travail. 8° mare.

[I] Rapport du conseil d'administration du bureau international du travail sur l'applica tion de la convention concernant l'emploi de la ceruse dans la peinture. 27 p.

[II] [—] la réparation des accidents du travail dans l'agriculture. 17 p.

[III] [—] l'application du repos hebdoma daire dans les établissements industriels. 41 p.

[IV] [—] l'âge d'admission des enfonts au travail dans l'agriculture. 20 p.

Tociété des nations.

Bureau international du travail.

[VI] [] l'indemnité de chômage en cas de perte par naufrage. 16 p.

[VI] [] les droits d'association et de coalition des travailleurs agricoles. 14 p.

[VIII] [—] l'examen médical obligatoire des enfants et des jeunes gens employés à bord des bateaux. 17 p.

[VIII] [—] fixant l'age minimum d'admission des jeunes gens au travail en qualité de soutiers ou chauffeurs. 17 p.